

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2021**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 20h00 les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis à la mairie.

**Présents :** Mme ORTEGAT Christine, Maire, MM GRAVELLE François, BIENAIME Gérard, ELOY Gérard, adjoints. Mmes LECLERCQ Christine, MM COUTARD Michel et STACKLER Laurent.

**Excusés :** M. MISER Philippe, Mme ROGER Camille donne procuration à Mme Christine ORTEGAT, M. Nicolas PARPAILLON donne procuration à M. Gérard ELOY, M. Maxime ROUGEAUX donne procuration à Laurent STACKLER.

**Secrétaire de séance :** Mme Christine LECLERCQ

Intervention de M. Michel LOTTIN, autorisé à présenter ses doléances au sujet des dépôts sauvages. En effet, de nombreux pneus (entre autres) ont été retrouvés aux abords de la forêt de Malmifait. Malheureusement, ce manque de civisme devient de plus en plus courant. Un courrier sera adressé à la Communauté de Communes de la Picardie Verte qui gère la déchetterie de Grémévillers mais qui n'accepte pas les pneus, contrairement à celle de Feuquières. Une « motion » sera également transmise aux nouveaux élus (Député, Conseillers départementaux et régionaux) pour savoir ce que l'on peut faire pour éviter que ce genre d'incivilités ne se reproduise. (Répression, formation aux plus petits...)

### **1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 MAI 2021**

Les membres du Conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 20 mai 2021.

### **2- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS EXTERNES ET INTERNES**

**28/06/21 :** Les communes peuvent faire appel à l'**ADTO** (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) qui a été reprise par la **SAO** (Société d'Aménagement de l'Oise) pour l'**AMO** (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Le rapport financier est en dents de scie du fait des chantiers qui n'ont pu arriver à leur terme en 2020, et le turn-over pose des problèmes de recrutement.

**10/06/21 : Centre Social :** Bilan positif des activités et de la relation avec les familles malgré le Covid.

**14/06 : CCPV :** La démarche « Petites villes de demain » suit son cours pour l'aménagement du territoire. Approbation du rapport déchets 2020 : Le tri est mieux fait. Le PCAET (Plan Climat Air Energie territoire) a été approuvé. Une visite est prévue à La Neuville pour le choix des essences du projet « plantation de haies ». Le coût des « nouveaux » raccordements au Haut Débit est à définir.

**22/06 Trinoval :** Il faut persévérer dans le tri des déchets afin de moins enfouir les ordures ménagères.

**25/06/21 ADICO** (Association pour le Développement Informatiques des Collectivités) : Approbation du rapport moral et financier. Les tarifs n'augmenteront pas malgré les nouvelles normes qui arrivent encore : stockage des données, RG2A (accessibilité des sites internet), développement numérique des écoles, changement de nomenclature, passage en DSN (Déclaration Sociale Nominative) ...

**29/06/21 : Conseil d'école :** la répartition 2021-2022 a été présentée. Toutes les sections maternelles seront à La Neuville (25). Un devis a été demandé pour des tablettes connectées qui seront subventionnées à hauteur de 70%. Des dysfonctionnements sont signalés sur le réseau électrique et internet à La Neuville. Un manque d'investissement des familles est déploré depuis le début de la crise sanitaire. « La Récré Enchantée » appelle toutes les bonnes volontés à se manifester pour continuer à apporter son soutien aux coopératives scolaires.

**30/06/21 : Syndicat des Eaux (SIEAB)** Des travaux de 4 mois sont prévus sur le Réservoir de Prévillers qui alimente La Neuville-sur-Oudeuil. Un projet de site internet est en cours pour permettre aux usagers d'avoir les informations en temps réel. (Avancement des travaux, tarifs, fuites...)

**Culture et tourisme CCPV :** La plupart des représentations n'ont pu avoir lieu sauf en septembre-octobre 2020. Les « Musardines » risquent de disparaître pour des raisons de sécurité. Des spectacles

sont prévus pour les journées du patrimoine ou pour « les jardins en scène ». (Château d'Achy, Songeons, Saint-Quentin-des-Prés.). Une aide à la diffusion en milieu rural est prévue par le Département. La commune va donc se renseigner pour en connaître les modalités et le catalogue disponible.

### **3- Validation du choix des entreprises pour les travaux de rénovation de la mairie-école**

Madame le Maire expose le projet concernant les **Travaux énergétiques du bâtiment mairie-école** qui a été débattu en commission travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : (Michel COUTARD ne participant pas au vote)

- Approuve le choix des entreprises :
  - Michel COUTARD pour le ravalement des façades, et la toiture/isolation. (L'opération des houteaux, fenêtres de toits, reste à chiffrer)
  - IDO pour le remplacement des fenêtres et des stores.
  - ALTER ECO pour le remplacement de la chaudière (à granulés bois)
  - SOCOTEC pour la mission CSPS et les diagnostics amiante et plomb.
- Autorise Mme le Maire à remplir et signer tous les documents y afférant ainsi qu'à déposer la déclaration préalable aux travaux.

Les demandes de subvention ont été déposées. L'isolation de la cave est en suspens.

### **4- Suppression du poste de l'Adjoint Administratif à 19 heures**

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, le conseil municipal après en avoir délibéré **DECIDE** de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe de 19 heures.

### **5- Célébration du 14 juillet**

Afin de renouer le lien social, il est proposé d'organiser un pique-nique en plein air à l'issue de la cérémonie au monument aux Morts.

### **6- Décision Modificative 1**

Pour pouvoir récupérer la TVA sur les nouvelles décorations de Noël, il convient de procéder à une décision modificative. La dépense de 618€ passe du budget fonctionnement au budget investissement.

### **7- Clôture du compte de « l'Union des vieux de France »**

Mme le Maire informe le conseil que la section de La Neuville-sur-Oudeuil de l'Union des Vieux de France ayant cessé ses activités, les membres du bureau ont décidé de clôturer les comptes et de verser les crédits restants à la commune.

### **6- Questions diverses**

- a) La fête communale aura lieu les 11 et 12 septembre prochain.
- b) Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 juillet au 08 août 2021.
- c) Une demande de location de la salle des fêtes a été accordée pour le 17 juillet 2021.
- d) Des travaux seront entrepris dans les toilettes de la salle des fêtes.
- e) Une administrée de la commune va bénéficier du Pass'permis. (600€ réglés par le Département pour les frais occasionnés par le passage du permis de conduire contre 70heures effectuées dans la commune). Il sera surtout question de repeindre les fenêtres et volets de la salle des fêtes.
- f) Le conseil municipal a approuvé la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.
- g) La prochaine réunion de conseil municipal est prévue le jeudi 26 août 2021.

La séance est levée à 23 heures 25.